

RÉUNION DE PRÉSENTATION ET D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ESQUISSE – JARDIN TARZE

Direction action territoriale
Direction territoire secteur 1

Date réunion : 22/01/22

**Direction de l'urbanisme et de
l'aménagement**

**Mission Aménagement des espaces
publics**

InnoVia

Objet de la réunion : Réunion de présentation et d'échanges autour de l'esquisse

Présent-es : Intervenant-es

Florence MERCIER, Paysagiste

Carole BILLON, Cheffe de projet – InnoVia SAGES

Clément MARCHAL, Chef de projet Presqu'île – Ville de Grenoble

Quentin DE NEEFF, Directeur de projet aménagement espaces publics – Ville
de Grenoble

Sandra BONNIAU, Chargée de concertation Direction de territoire secteur 1 -
Ville de Grenoble

Participant-es

6 habitant-es, élu-es et partenaires (Union de Quartier Grenoble Confluence
et MJC Parmentier)

Rédacteur-rices de la synthèse : Carole BILLON, Clément MARCHAL, Quentin DE NEEFF et Sandra BONNIAU

Présentation du projet

Voir support de présentation

Compléments apportés en réunion

Pour répondre au souhait des enfants d'un espace avec un grand jeu au sol, un espace minéralisé existant sera recherché pour installer ce type de jeu.

Une réflexion est prévue à l'échelle du quartier pour aménager un parc à chiens et une zone d'ébat. Un échange pourra avoir lieu avec l'Union de quartier sur les lieux possibles pour accueillir ces aménagements.

En matière de point, il y aura une fontaine d'eau potable et un point d'eau non potable dont l'eau sera issue du réseau d'exhaure.

La placette sera en stabilisé, à l'emplacement de l'espace actuel en stabilisé, qui verra ses dimensions réduites pour permettre la végétalisation du parc et l'éloignement par rapport au nouvel immeuble.

Le cheminement sera travaillé avec un revêtement en dur, accessible, qui ne s'érode pas et permet en même temps d'infiltrer les eaux pluviales. Les pentes du cheminement et les accès seront mis en accessibilité. L'accès aux gradins pour les PMR se fera par la pelouse.

Des arbres existants sont en fin de vie. Ils seront conservés autant que faire se peut puis renouvelés au fur et à mesure de leur coupe.



Échanges sur les points positifs et les risques en termes d'usages et de fonctionnement

POINTS POSITIFS DU PROJET RELEVÉS PAR LES PARTICIPANT-ES	
<ul style="list-style-type: none"> - La conservation des arbres - La conservation de tous les murs (demande de piquetage du mur côté Tarze pour mettre la pierre à jour) => attention à ne pas dégrader les plantations de grimpances sur ce mur - Le projet retranscrit bien les demandes des usagers formulées lors de la réunion publique d'octobre - La « fontaine campagnarde » quelle que soit son implantation - L'idée de créer des animaux qui rappelle le passé du site, en bois ou en paille (veaux, vaches, cochons) - L'idée d'expositions photos sur le mur d'enceinte côté rue Henri Tarze - Les bains de soleil pour s'asseoir et s'allonger - Les haies fleuries - L'aspect cocooning du projet – détente, adapté à des animations calmes - Les gradins et la scène, qui permettent de ne pas se préoccuper de comment les enfants ou les spectateurs vont s'asseoir lors d'un spectacle ou d'une animation - La multiplicité des fonctionnalités possible de l'espace malgré un site de petite dimension - Le coffre de rangement 	
POINTS D'ATTENTION CITÉS POUR UN BON FONCTIONNEMENT SUR LE LONG TERME	RÉPONSES APPORTÉES EN RÉUNION
<ul style="list-style-type: none"> - La permanence de déjections canines dans le jardin après son réaménagement 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de créer un parc à chiens et une zone d'ébat à l'extérieur du parc en même temps que les travaux de réaménagements pour éviter que le nouveau site soit toujours utilisé comme parc à chien
<ul style="list-style-type: none"> - Coût de raccordement au boîtier électrique pour les animations 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude du type de boîtier à installer. Un boîtier est prévu dans le programme de la Ville qui encadre le réaménagement du parc.
<ul style="list-style-type: none"> - Passage des poussettes 3 places au niveau des chicanes 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir une entrée sans chicane avec uniquement un potelet à cadenas et une entrée avec chicane, à étudier en cours d'avant-projet
<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation du mobilier, notamment les gradins (tags) 	<ul style="list-style-type: none"> - Étudier un traitement spécial du mobilier pour faciliter le détagage - Réaliser des fresques avec les jeunes,

	<p>en prévention des tags (possibilité de fresques en mosaïque)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Investir le jardin dès son aménagement, avec des œuvres réalisées par les habitant-es et/ou les enfants, incitant au respect
<ul style="list-style-type: none"> - Risque de mésusages la nuit si le parc n'est pas fermé (demande de fermeture), besoin de créer de la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique de ne pas fermer les parcs et jardins la nuit - Absence d'éclairage la nuit pour éviter le squat
<ul style="list-style-type: none"> - Les fontaines comme habitat propice au développement des moustiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une fontaine avec circulation d'eau qui réduit le développement des larves et filtration de l'eau
<ul style="list-style-type: none"> - Positionnement du cheminement central / risque de formation de chemins de mulets (recoupement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Repositionner le cheminement
<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation du niveau de qualité par manque d'entretien (ex. prairie fleurie qui se dégrade au fil des ans ou remplacée par des plantations annuelles non souhaitées) 	<ul style="list-style-type: none"> - Bien choisir le gazon fleuri (ou semi de plantes messicoles) et définir un rythme de reprise des prairies fleuries
<ul style="list-style-type: none"> - Un nettoyage et un entretien régulier : problématique des déchets (notamment verre et seringues) et manque de poubelles, présence de rats, des feuilles et des plantes invasives 	<ul style="list-style-type: none"> - Demande de nettoyage régulier du parc dès à présent - Envisager le tri des déchets, dont tri du verre
<ul style="list-style-type: none"> - Risques déjections humaines => demande de toilettes sèches 	<ul style="list-style-type: none"> - Question financière des toilettes sèches, autant pour l'investissement que l'entretien suite aux dégradations
<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'arceaux vélos 	<ul style="list-style-type: none"> - La demande étudiée en phase d'avant-projet et à implanter à l'extérieur du parc, à proximité d'une entrée

Chantier ouvert au public

Un chantier ouvert au public est possible pour réaliser des plantations de manière collective, construire des sculptures en bois (voir photo ci-contre, représentant des vaches ou cochons) ou des sculptures utilisant la paille.

Les participant-es sont intéressées par ces options. Ils proposent aussi la construction d'une boîte à livres (demande de la construire dès que possible). Un intérêt est exprimé envers du mobilier utilisant des grumes.



Suites du travail engagé

Une réunion spécifique sera organisée par la Direction de territoire sur le chantier ouvert au public (définition de manière collective de ce qui est souhaité).

Les études se poursuivent sur le passage des cars du quartier sous la voie ferrée.

Les participant-es soulèvent le problème du stationnement des cars et cars de tourisme sur la rue du Villard de Lans. La ville s'est saisie du problème pour que des solutions soient trouvées, du point de vue réglementaire et du point de vue de sensibilisation sur les pratiques des conducteurs.

La fin des travaux d'aménagement du square est prévue au printemps 2023 (1ère phase d'aménagement). Une information sera faite sur l'avant-projet.